

Section 01 - Les opérations économiques

On distingue essentiellement trois catégories d'opération :

I - Les opérations sur biens et services

Elles décrivent l'origine (ressources) et l'utilisation (emploi) des biens et services pendant une année.

A - L'origine ou ressources : On retrouve la production et les importations.

La production est défini, par le Système Elargi de la comptabilité Nationale, comme "Une activité socialement organisée des unités résidentes, consistant à créer des biens et services habituellement échangés sur le marché et/ou obtenue à partir de facteurs de production s'échangeant sur le marché "

Où bien la production : La production est une activité exercée sous le contrôle et la responsabilité d'une unité institutionnelle qui combine des ressources — main-d'oeuvre, capital, biens et services — pour fabriquer des biens ou fournir des services

Le science économique distingue quatre types de production :

– **La production marchande** : La production marchande est la création de biens ou services destinés à être vendus sur un marché à un prix couvrant au moins leur coût de production. (exemple : vente des voitures).

– **La production non marchande** : La production non marchande correspond à la production de services fournis gratuitement ou quasi-gratuitement par les administrations publiques, les administrations privées (syndicats, partis politiques, fondations à caractère humanitaire) ou les ménages à titre d'employeurs de personnel domestique. Ces services ne peuvent être vendus sur le marché.

– **La production pour usage final propre (autoconsommée)** : La production pour usage final propre correspond aux biens ou services qu'une unité institutionnelle produit et conserve pour sa consommation finale ou sa formation brute de capital fixe. (exemple : la production agricole autoconsommée, production de services de logements réalisée par les ménages qui occupent le logement dont ils sont propriétaires,...).

– **La production financière** : Il s'agit des services produits par les banques ou les institutions financières sont très divers. Certains sont gratuits (utilisation des chèques) et ne correspondent pas à une production mesurée. D'autres sont payés (cartes bancaires, virements...), les prix et les commissions permettent de mesurer la production.

Les facteurs de production :

La production résulte de la combinaison de deux facteurs de production : le travail et le capital. La quantité de travail disponible, la qualité et la productivité du travail sont des éléments essentiels de l'activité économique.

- **Qu'est-ce que le facteur travail ?**

a) Définition

Le travail est une activité humaine qui concourt à la réalisation de la production de biens et services en vue de satisfaire des besoins. En analyse économique, le travail productif est celui qui donne lieu à une rémunération.

b) Définition de la productivité du travail

La productivité du travail se définit comme le rapport entre un résultat obtenu (production) et la quantité de facteur travail qu'il a fallu utiliser.

Productivité du travail = Valeur ajoutée / Quantité de travail utilisée

Quand la productivité croît, c'est en raison du fait que les entreprises peuvent produire autant, mais

avec moins de salariés, ou produire plus avec autant de salariés, ou même produire plus avec moins de salariés.

c) Les raisons de l'accroissement de la productivité

La hausse de la productivité a pour origine :

- les investissements : les machines et équipements plus performants augmentent l'efficacité du travail.
- la qualification des salariés : plus qualifié, le salarié est plus performant et produit mieux et plus.
- l'organisation du travail : les nouvelles formes d'organisation du travail améliorent la productivité.
- la gestion des ressources humaines : le travail peut être valorisé comme un capital que l'entreprise gère avec attention en proposant des perspectives de carrière, des possibilités de formation qui conduisent à augmenter la productivité

La production d'un pays comme celle d'une entreprise dépend du travail mais aussi du capital mis en œuvre. Le volume et la productivité du capital, le poids de l'investissement matériel et immatériel sont, comme le travail, des éléments essentiels à l'activité économique

- **le facteur capital :**

Le mot capital recouvre différents sens.

Dans celui de capital technique, il signifie l'ensemble des biens nécessaires à la production. Le capital technique est un facteur de production qui se décompose en :

- capital fixe, c'est-à-dire, des biens d'équipements ou des machines restant dans l'entreprise et utilisés au cours de plusieurs cycles de production (terrains, bâtiments, machines, outillages, installations).

- capital circulant ou consommations intermédiaires, c'est-à-dire des biens utilisés une seule fois au cours d'un cycle de production car soit détruits, soit incorporés dans le produit fini (matières premières, énergie, produits semi-finis, services marchands).

Dans un sens différent, on utilise parfois l'expression capital humain pour qualifier les ressources humaines de l'entreprise ou de capital financier pour représenter les ressources financières de l'entreprise. La formation de capital fixe est réalisée grâce aux investissements.

- **LA MESURE DE LA PRODUCTION**

C'est les richesses créées par une entreprise. On le calcule en faisant la différence entre la valeur des Biens et Services utilisés par la production => consommation intermédiaire.

$$VA = CA - CI$$

On retire les CI puisqu'elles ont une valeur économique et qu'elles rentrent dans le processus de production.

De fait quand on calcule la VA on ne s'intéresse qu'au surplus des richesses créées par le processus de production.

.

Les importations des biens et services sont évaluées à leurs prix CAF (Coût Assurance Fret) qui représente la valeur des biens à leur entrée sur le territoire économique.

B - Les utilisations (emplois) : La consommation, les investissements et l'exportation.

1. La consommation est l'**usage** d'un bien ou service. Cet usage entraîne la disparition lente ou instantanée par destruction ou transformation des biens ou services produits.

On peut distinguer la consommation intermédiaire de la consommation finale.

□ **La consommation intermédiaire (CI) / consommation productive** : représente la valeur des biens (autres que de capital fixe) et des services marchands consommés au cours de la période dans le processus courant de la production. Au cours de cette opération, il y a disparition complète des biens soit par incorporation dans des produits plus élaborés (matières premières) ou par destruction (fuel).

□ **Alors que la consommation finale (CF)** représente la valeur des biens et services utilisés pour la satisfaction directe des besoins humains individuels ou collectifs, elle est le fait des MN, la CF des services non marchands par les MN concerne essentiellement les services fournis par les APU et certains services fournis par les APV.

2. les facteurs qui influencent la consommation

Les facteurs qui influencent la consommation peuvent être classés en trois catégories :

- les facteurs économiques : le revenu, le prix, le crédit, la publicité, l'intervention économique de l'État (en matière de politique fiscale, de politique des revenus, de politique des crédits, etc.) ;
- les facteurs sociaux : la composition et la taille de la famille, l'âge et le sexe, l'intervention de l'État en matière sociale (politique familiale, protection sociale, retraite, etc.).
- les facteurs sociologiques :
 - l'appartenance à un groupe social : le groupe social est formé des individus qui présentent des conditions économiques (niveau de revenu, patrimoine), des genres de vie (pratiques culturelles, politiques) et des valeurs identiques. Les agents se comportent en fonction de la position sociale qu'ils occupent.
 - les modes de vie caractérisés par plusieurs éléments : le type d'habitat et le cadre de vie, le partage du temps entre travail et loisir, le type d'activité et les conditions de travail, le degré

Les déterminants de la consommation

La consommation est un comportement dicté par des considérations économiques mais également culturelles et sociales.

L'économie néoclassique souligne l'existence d'une attitude rationnelle dans les choix de consommation. L'acte de consommer va dépendre du prix des produits et de la quantité de revenu disponible. Pour la plupart des biens ou services, la demande décroît si le **prix** augmente (= loi de la demande).

L'**élasticité prix** de la demande mesure la sensibilité de la demande aux changements de prix. Dans certain cas cette élasticité prix peut être positif : c'est l'effet d'**ostentation**. Veblen insiste sur les liaisons existant entre les comportements de consommation et les structures sociales. Ainsi certains agents économiques réalisent des dépenses de prestige dans l'optique de se différencier et d'affirmer leur position sociale.

Les **revenus** constituent un autre facteur économique dont dépend la consommation. Un accroissement du revenu entraîne une augmentation de la demande. L'**élasticité revenu** permet de mesurer la sensibilité de la demande aux variations des revenus. En général positive sauf pour les biens inférieurs où elle est négative. Lorsque le revenu augmente, la consommation de biens inférieurs diminue.

La consommation est représentative de l'appartenance à un groupe social, à une catégorie socioprofessionnelle. Ainsi certain agents économiques dont les revenus régressent, réduisent leur épargne voire s'endettent pour se procurer certains biens durables qu'ils considèrent comme marqueurs d'une position sociale supérieur.

Le comportement des entreprises peut également influencer le comportement de consommation des ménages et conditionne les besoins des consommateurs. En développant des procédés publicitaires et commerciaux, les entreprises s'arrogent le pouvoir de décision et l'enlève au consommateur. Ce sont les entreprises qui modèlent les besoins : on appelle cela la **filère inversée**.

□ **La formation du capital ou l'investissement (I)** peut prendre deux formes : la Formation Brute de Capital Fixe et la formation ou la variation des stocks.

2. Qu'est-ce que l'investissement ?

a) Définition de l'investissement

L'*investissement* est une dépense importante engagée pour acquérir des biens de production (capital fixe) en vue d'en retirer un bénéfice. Cette dépense contribue à constituer, entretenir et développer le potentiel productif de l'entreprise.

b) Les différents types d'investissement

Les entreprises ne réalisent pas seulement des *investissements matériels* (le capital fixe), elles réalisent aussi, et de plus en plus, des *investissements immatériels*.

- L'investissement matériel : L'investissement matériel est l'acquisition d'un bien matériel qui s'intègre au capital technique de l'entreprise. L'acquisition d'un bien d'équipement pour la production constitue un investissement matériel réalisé pour diverses raisons :

- un *investissement de capacité* pour accroître la capacité de production ;

- un *investissement de remplacement* pour maintenir à l'identique la capacité de production lorsqu'un équipement est hors d'usage ou obsolète ;

- un *investissement de productivité* ou de modernisation pour introduire une nouvelle génération technique d'équipement plus performant permettant d'améliorer la productivité.

- L'investissement immatériel : L'investissement immatériel est l'acquisition d'un bien non matériel qui améliore le potentiel productif de l'entreprise. Ce type d'investissement détient une part croissante du total des investissements réalisés. Il s'agit d'investissements intellectuels (formation continue, recherche-développement) ou incorporels (brevets, logiciels, publicité).

c) Les déterminants de l'investissement

Les investissements répondent à des objectifs de croissance et ne sont réalisés que si certaines conditions économiques et financières sont satisfaites.

- Les objectifs de l'entreprise :

Les entreprises investissent pour plusieurs raisons

- augmenter leurs profits : la décision est prise si le résultat obtenu est supérieur aux dépenses engagées.

- accroître leur part de marché : l'accroissement de la part de marché renforce la position de l'entreprise et assure ses profits à long terme.

- éliminer la concurrence : certains concurrents ne peuvent suivre la baisse des coûts et les efforts de modernisation et disparaissent ou sont absorbés par d'autres entreprises.
- se diversifier : l'entreprise par ses nouveaux investissements peut accéder à de nouveaux marchés et fabriquer de nouveaux produits

II. Opérations de répartition

la vente de la production génère des recettes qui sont distribuées sous forme de revenus.

Les revenus des agents économiques sont issus de deux répartitions. La répartition primaire est la répartition de la valeur ajoutée réalisée à travers le marché et qui donne naissance aux revenus primaires. La répartition secondaire est celle qui est opérée par l'Etat appelée la redistribution, conduisant à la formation des revenus de transferts.

1. les revenus primaires

Un revenu est une somme d'argent perçue régulièrement par un agent économique. L'ensemble des revenus des agents économiques d'une nation forme le revenu national. Ce revenu national, contrepartie du produit national (PIB), est la somme des revenus primaires versés aux agents qui participent à l'activité économique. Ces revenus primaires se répartissent en deux grandes catégories :

- **les revenus d'activité ou revenus du travail** : revenus issus *directement* de l'activité économique (les salaires, les bénéfices).
- **les revenus de la propriété ou revenus du capital** : revenus issus *indirectement* d'une activité, notamment les revenus des placements financiers, les loyers.

Issus de l'activité économique et résultats de la croissance du PIB, les revenus primaires correspondent, en fait, au partage de la valeur ajoutée

A. Quels sont les revenus d'activité ou revenus du travail ?

Les revenus du travail sont de deux types : les revenus salariaux et les autres revenus du travail.

a) Les revenus salariaux

Le salaire est la rémunération versée par un employeur à un salarié en contrepartie du travail fourni conformément au contrat de travail qui les lie. Les salaires constituent donc les revenus primaires principaux. En théorie, le salaire est fixé sur le marché du travail en fonction de l'offre et de la demande de travail. Si l'offre de travail (par les employeurs) dépasse la demande, les salaires augmenteront et réciproquement. Dans la réalité, le marché du travail est loin de fonctionner correctement. Les salaires dépendent en grande partie du rapport de force entre les partenaires sociaux, de la capacité de négocier, de l'évolution de la croissance. Les

salaires sont très peu flexibles à la baisse, les salariés acceptant difficilement des baisses de salaire. De plus, l'Etat a fixé un salaire minimum, le SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance) en dessous duquel un salarié ne peut être rémunéré.

b) Les autres revenus du travail

Les non-salariés qui travaillent pour leur propre compte ne disposent pas d'un revenu aussi régulier que les salariés. Le revenu qu'ils tirent de leur activité va dépendre de la conjoncture économique, de leur productivité, de leurs compétences, de leur capacité à développer une clientèle, de la compétitivité de leur entreprise confrontée au marché. On distingue principalement :

- les bénéficiaires : ils sont tirés des activités artisanales, agricoles, industrielles ou commerciales. Les activités de ces entrepreneurs entraînent des coûts et des recettes. Le profit (lorsque les recettes sont supérieures aux coûts), très disparates dans ces activités, devient leur revenu.
- les honoraires : ce sont les revenus des professions libérales : médecins, avocats, notaires, architectes, artistes. Ces revenus, extrêmement variables, sont très difficiles à évaluer.

B. Quels sont les revenus de la propriété ou revenus du capital ?

Pour un agent économique, la propriété est formée par l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers et des créances. Tantôt désignée le capital, tantôt le patrimoine, la propriété peut rapporter à son détenteur des revenus. On distingue généralement deux types de revenus de la propriété :

- les revenus fonciers ou revenus immobiliers : il s'agit du loyer perçu par le propriétaire d'un bien immobilier (logement, local professionnel) qui le loue. Le propriétaire peut aussi percevoir une rente foncière lorsqu'il s'agit d'un terrain loué (terre agricole, terrain de camping, etc.).
- les revenus mobiliers comme les dividendes (revenus des actions) perçus par les actionnaires ou les intérêts (revenus des placements financiers, revenus des obligations) perçus par les épargnants.

2. LES REVENUS DE TRANSFERT

Afin de réduire les inégalités, l'État organise la redistribution des richesses. Les revenus de transfert issus de cette redistribution sont versés par l'État et les organismes sociaux aux ménages en fonction du statut des personnes et de leur situation sociale. Pour les ménages, aux revenus primaires viennent s'ajouter les revenus de transfert pour former le revenu disponible.

1. Qu'est-ce que la redistribution ?

a) Définition

La redistribution est un mécanisme mis en place par l'État qui consiste à prélever des revenus chez certains, par les cotisations sociales et les impôts, pour les redistribuer à d'autres, sous forme d'allocations ou de prestations.

b) Les objectifs de la redistribution

Depuis la seconde guerre mondiale, l'État a mis en place un système de redistribution des richesses dans un double but :

- **de solidarité** : assurer une protection sociale à tous les individus contre les aléas de la vie (maladie, chômage, accident de travail) et prendre en charge des situations sociales particulières (naissance, retraite, etc.) ;

- **de justice sociale** : réduire les écarts de revenus et les inégalités sociales (prélèvements sur les hauts revenus et transfert sur les revenus modestes).

L'État assure ce nouveau rôle social de manière croissante : c'est l'État providence.

Mais la crise économique et le vieillissement de la population remettent en cause les interventions de l'administration. Car, en effet, leurs ressources diminuent alors que leurs dépenses ne cessent de croître. Deux ensembles d'outils permettent la redistribution : les prélèvements obligatoires et les revenus de transfert.

2. Quels sont les prélèvements obligatoires ?

Les prélèvements obligatoires sont les prélèvements que l'État effectue sur les revenus des ménages et des entreprises. Ils sont de deux types :

- **les prélèvements fiscaux** : les impôts perçus essentiellement par l'État et les collectivités locales (impôt sur le revenu, impôt sur les sociétés, impôt sur la fortune, etc).

- **les prélèvements sociaux** : les cotisations sociales perçues par les organismes de Sécurité sociale.

3. Quels sont les revenus de transfert ?

Les revenus de transfert sont versés aux ménages par l'État et les organismes sociaux sous forme de prestations sociales pour faire face à des événements ou des situations sociales particulières.

Ces prestations sociales peuvent être classées en cinq catégories (entre parenthèses, les organismes payeurs) :

- les prestations familiales (les Caisses d'allocations familiales)

- les pensions de retraite (les Caisses de retraite)

- les remboursements de médicaments et les indemnités journalières (les Caisses primaires d'assurance maladie)

- les indemnités chômage

- les aides sociales (les collectivités locales et les organismes)

III - Les opérations financières

Ces opérations sont relatives à la création, la collecte et la mise en oeuvre des moyens de financement nécessaires à l'économie. Elles constituent la contre partie de la plupart des opérations sur biens et services et des opérations de répartition.

Selon le critère de l'instrument sur lesquelles elles portent, le Système Elargi de la Comptabilité Nationale classe les opérations financières en quatre rubriques :

- Les instruments de paiement sont des moyens de paiement pouvant servir aux règlements immédiats des transactions sans transformation préalable (pièces, billets et dépôt à vue).
- Les instruments de placement concernent les dépôts non monétaires (dans les caisses d'épargne), les bons non négociables à court terme, les bons négociables à moyen et long terme (bons de trésor), les obligations, les actions et les autres participations.
- Les instruments de financement concernent essentiellement les crédits à court terme et les crédits à moyen et long terme.
- Les réserves techniques d'assurance sont les indemnités liées à des événements incertains (décès, accidents) versés par les entreprises d'assurance en contre partie des primes qu'elles reçoivent.